

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau
Band: - (1998)
Heft: 51

Artikel: Un apocryphe inquiétant : la Lettre de Rousseau à l'archevêque d'Auch
Autor: Eigeldinger, F.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1080281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN APOCRYPHE INQUIÉTANT : La *Lettre de Rousseau à l'archevêque d'Auch*

Au mois de mai 1764, alors qu'il achève dans la fièvre les *Lettres écrites de la montagne* et qu'il apprend la mort du Maréchal de Luxembourg, Rousseau est informé par deux correspondants de la parution d'un texte qui porte son nom: *JEAN-JACQUES ROUSSEAU, Citoyen de Genève, à Jean-François DE MONTILLET, Archevêque & Seigneur d'Auch [...]*. L'opuscule a paru sans lieu d'édition en divers formats in-12 (12, 22, 23 ou 24 p.)¹. Il s'agit, d'après les bibliographes du XIX^e s., d'un écrit dû à Pierre-Firmin de La Croix (17??-1786), prêtre enseignant la philosophie à Toulouse, en réponse à une *Lettre pastorale*² (datée du 23 janvier 1764) de Jean-François de Montillet (1703-1776), archevêque d'Auch de 1742 à 1775. La *Lettre* de ce dernier s'élève contre «la contagion de la nouvelle philosophie» et prend la défense des Jésuites, garants de l'orthodoxie, dans une diatribe particulièrement violente contre l'*Emile*.

Comme on s'en convaincra à la lecture du texte proposé ici en réédition, la *Lettre* de La Croix, datée du 15 mars 1764, appartient d'abord à l'histoire du conflit qui a opposé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle les parlements «jansénistes» à l'Institut des Jésuites, ou encore à ce que Jean Lacouture³ a appelé partialement «la corrida des Lumières» menée par d'Alembert. Ce texte est une des nombreuses pièces du dossier et il demanderait donc à être annoté et commenté, mais Rousseau oblige dans ce *Bulletin*: on me permettra de faire abstraction ici du contexte historique français de ces années cruciales, qui vont de la fermeture des Collèges jésuites et de l'arrêt du Parlement de Paris du 6 août 1762 à la proscription de l'Ordre en novembre 1764 précisément.

Le texte de La Croix, dont le titre est calqué sur celui de la *Lettre à Christophe de Beaumont*⁴, est une attaque en règle des Jésuites dont

¹ Voir Pierre M. Conlon, *Ouvrages relatifs à Jean-Jacques Rousseau, 1751-1799*, n° 289-292, Genève, Droz, 1981, p. 44-45.

² Voir Conlon, n° 296, *op. cit.*, p. 45.

³ *Jésuites. I. Les Conquérants*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 437 ss.

⁴ *Jean Jaques Rousseau, Citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.* A Amsterdam, chez Marc Michel Rey, MDCCCLXIII.

l'Ordre devrait conformer ses «constitutions» aux lois de l'Etat et des Parlements. L'opuscule a vite inquiété un Rousseau pris malgré lui dans la tourmente politico-religieuse. Avant la publication de l'*Emile*, Jean-Jacques avait craint que les Jésuites se soient emparés de son ouvrage pour le tronquer (*OC* I, p. 566) et, le livre enfin publié, il a vite pensé qu'«il importait au Parlement de ne pas se laisser accuser par les Jésuites d'indifférence sur la religion» (*OC* I, p. 578), en condamnant l'*Emile* pour contrebalancer en quelque sorte les arrêts prononcés contre les Jésuites. Jean-Jacques s'est donc vu pris entre deux feux⁵.

Réfugié en Suisse, Rousseau apprend la publication du *Mandement* de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, contre l'*Emile*. «Je crus que je me devais d'y répondre. [...] Je ne doutais point que ce Mandement ne fût de la façon des Jésuites, et quoiqu'ils fussent malheureux eux-mêmes, j'y reconnaissais toujours leur ancienne maxime d'écraser les malheureux» (*OC* I, p. 606). La *Lettre à Christophe de Beaumont*, datée du 18 novembre 1762, est diffusée à partir de mars 1763. Rousseau s'y étonne que l'archevêque, lui-même exilé pour avoir pris naguère la défense des Jésuites, devienne partisan des Jansénistes pour le foudroyer «pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jésuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, et que je vois opprimés» (*OC* IV, p. 932-933). Il renvoie alors son lecteur à une note⁶ de *La Nouvelle Héloïse* où il s'est avisé de prédire «qu'aussitôt que les Jansénistes seraient les maîtres, ils seraient plus intolérants et plus durs que leurs ennemis» (*OC* IV, p. 933). La complexité des conflits entre les autorités religieuses et politiques peut avoir un peu échappé à la clairvoyance de Rousseau en raison même du tourbillon dans lequel il était pris, loin de la capitale, loin de l'œil du cyclone. De plus, n'aspirant qu'à la quiétude, il se voit harcelé par quantité d'ouvrages et de pamphlets qui l'accablent. C'est pourquoi son imagination s'enflamme quand il apprend qu'on publie sous son nom un pamphlet antijésuite qui le compromet davantage. D'un côté il lit une lettre du pasteur Jean Gal, de Ganges, qui se

⁵ Voir à ce propos: Philippe Lefèuvre, «Jansénistes et catholiques contre Rousseau; essai sur les circonstances religieuses de la condamnation de l'*Emile* à Paris», *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, t. 37, 1968, p. 129-148.

⁶ Les piétistes sont «à peu près comme sont aujourd'hui les Méthodistes en Angleterre, les Moraves en Allemagne, les Jansénistes en France; excepté pourtant qu'il ne manque à ces derniers que d'être les maîtres, pour être plus durs et plus intolérants que leurs ennemis» (*OC* II, p. 685).

félicite le 4 mai 1764 auprès de Jérémie Pourtalès de la *Lettre à l'archevêque d'Auch* (CC 3251). D'un autre côté, il reçoit une lettre de Paris (19 mai, CC 3280) d'une anonyme, admiratrice de l'*Emile*, qui lui reproche de s'en être pris aux Jésuites, alors qu'il n'a cessé de refuser de les agresser. C'en est trop! A Pourtalès, il répond le 26 mai: «Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue Lettre à M. l'Archevêque d'Auch, et la date de Neuchâtel prouve que l'Auteur n'est pas même instruit de ma demeure» (CC 3293). Vers cette date, il doit enfin recevoir par Duchesne un exemplaire de l'opuscule⁷; le temps de le lire, il écrit au libraire une lettre ostensible que celui-ci s'empresse de publier et de diffuser⁸:

à Motiers le 28 May 1764.

C'est rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voila, Monsieur, ce que vous avez très obligeamment fait en m'envoyant un Exemplaire de ma prétendue Lettre à M. l'Archevesque d'Ausch. Cette Lettre, comme vous l'avez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces Ecrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le Mâdemment auquel elle répond, je n'en ai même jamais oûï parler, et il y a huit jours que j'ignorais qu'il y eut un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'Auteur de cette Lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle étoit de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite sans m'aller mêler de celles d'autrui? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti? Quel nouvel interest m'auroit fait changer si brusquement de maximes? Les Jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusois d'écrire contre eux dans leurs disgraces? Quelqu'un me connoit-il assez lâche assez vil pour insulter aux malheureux? Eh! si j'oubliois les égards qui leur sont dus, de qui pourroient-ils en attendre? Que m'importe, enfin, le sort des Jésuites, quel qu'il puisse être? Leurs ennemis se sont-ils montrés pour moi plus tolérans qu'eux? La triste vérité delaissée est-elle plus chère aux uns qu'aux autres, et soit qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, en serai-je moins persecuté? D'ailleurs, pour peu qu'on lise attentivement cette Lettre qui ne sentira pas comme vous que je n'en suis

⁷ Rousseau en recevra d'autres exemplaires, par un M. de Verneuil de Nancy (CC 3309) et par Barthélemy Chirol de Genève (CC 3347).

⁸ CC 3301, texte revu sur le manuscrit, BPUN, MsR n.a. 1, f° 91-92. Voir la première page de l'imprimé dans CC, t. 20, p. 103.

point l'Auteur? Les maladresses y sont entassées: elle est datée de Neufchâtel où je n'ai pas mis le pied; on y emploie la formule du très humble serviteur, dont je n'use avec personne; on m'y fait prendre le titre de Citoyen de Genève, auquel j'ai renoncé: tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent le plus adroit de mes persecuteurs, et qui se passe bien, je crois, d'un défenseur tel que moi: on affecte quelques imitations de mes phrases, et ces imitations se démentent l'instant après; le style de la Lettre peut être meilleur que le mien, mais enfin ce n'est pas le mien: on m'y prête des expressions basses, on m'y fait dire des grossiérétés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes Ecrits: on m'y fait dire *vous* à Dieu; usage que je ne blâme pas, mais qui n'est pas le nôtre. Pour me supposer l'Auteur de cette Lettre, il faut supposer aussi que j'ai voulu me déguiser. Il n'y falloit donc pas mettre mon nom, et alors on auroit pu persuader aux sots qu'elle étoit de moi.

Telles sont, Monsieur, les armes dignes de mes adversaires dont ils achevent de m'accabler. Non contens de m'outrager dans mes ouvrages, ils prennent le parti plus cruel encore de m'attribuer les leurs. A la vérité le public jusqu'ici n'a pas pris le change, et il faudroit qu'il fut bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La justice que j'en attends sur ce point est une consolation bien foible pour tant de maux. Vous savez la nouvelle affliction qui m'accable: la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon consolateur durant sa vie, il sera mon protecteur après sa mort. Sa chère et honorable mémoire défendra la mienne des outrages de mes ennemis, et quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira; comment cela pourroit-il être? Le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie et vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.
JJRousseau⁹

On comprend que Rousseau soit très soucieux qu'on ne lui attribue pas ce pamphlet, de surcroît quand on sait qu'il ne s'agit pas là du premier apocryphe publié depuis son installation à Môtiers¹⁰. Il envoie copie de sa lettre à Duchesne à Théodore Rousseau pour qu'elle

⁹ Duchesne propose à Rey d'éditer pour son compte la *Lettre à Christophe de Beaumont* avec cette lettre (CC 3446): Rey en demandera la permission à Rousseau (CC 3520), qui lui donne son accord le 8 octobre (CC 3550).

¹⁰ Voir la *Lettre de J. J. Rousseau de Genève qui contient sa renonciation à la Société civile*, signée «Orang-Outang» (CC, t. 12, A286, p. 301-306).

soit diffusée à Genève (*CC* 3330 et 3348) et il assure en plus ses correspondants que la *Gazette de Berne* lui attribue la paternité de cet apocryphe. Mais bien peu de lecteurs semblent avoir été dupes de cette supercherie qui a tant inquiété Jean-Jacques sur le moment. Grimm y voit d'emblée l'œuvre d'un Janséniste (*Correspondance littéraire*, 15 avril) et Bachaumont note le 12 mai que si l'auteur «réfute assez bien la *Lettre pastorale*, quant au fond [...], il est bien éloigné du style qu'il veut imiter». Cependant Voltaire, ancien élève des Jésuites, fulmine quand il apprend par l'imprimé de Duchesne que Rousseau le met indirectement en cause¹¹: «il imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs. Moi, perséuteur! C'est Jeannot Lapin qui est un foudre de guerre» (à la marquise Du Deffand, 27 juin¹²). Si auparavant il s'est plaint directement à l'archevêque de Montillet des insultes et des imputations dont il est l'objet (29 mai), il n'en demeure pas moins pour lui que les insinuations de Jean-Jacques constituent l'avant-dernière goutte qui fera déborder le vase; la dernière goutte sera la «dénonciation» publique, dans les *Lettres écrites de la montagne*, de Voltaire auteur du *Sermon des cinquante*¹³. Alors le patriarche de Ferney se décidera à renvoyer la balle en publiant l'ignoble *Sentiment des citoyens*, avant de fustiger l'archevêque d'Auch lui-même dans la vingt-troisième des *Honnêtetés littéraires*.

De façon générale, les correspondants de Rousseau (surtout ceux qui ont été gratifiés du désaveu imprimé par Duchesne avant le 5 juin) reconnaissent n'avoir pas été pris au piège. C'est le cas, entre autres, du chevalier de Lorenzy (*CC* 3322), de la marquise de Créqui (*CC* 3323), de Madame de La Tour (*CC* 3328), de d'Astier de Cromesière (*CC* 3336), de la duchesse de Luxembourg (*CC* 3337) ou encore de Lenieps (*CC* 3479). Avec fierté, Rousseau reconnaît là ses amis, mais aussi ses admirateurs comme ses détracteurs clairvoyants. En revanche, quand le pauvre Alexandre Deleyre, loin de tout à Parme, le félicite d'avoir écrit contre les Jésuites (*CC* 3379, 2 juillet), Rousseau lance ses foudres dans une lettre semble-t-il incendiaire, mais perdue (*CC* 3411), à en croire la réponse. Deleyre doit s'excuser et se justifier:

¹¹ De fait, Rousseau attribue bien ce texte à «la boutique» de Voltaire, comme le prouvent ses lettres à Rey du 9 juin (*CC* 3333) et à Roguin du 16: «M. de Voltaire vient tout récemment de faire un nouveau tour de son métier en publiant sous mon nom une Lettre à M. l'Archevêque d'Auch» (*CC* 3342).

¹² Toute une série de lettres de Voltaire témoignent de son ire, en particulier celle à d'Alembert du 16 juillet.

¹³ Voir mon «Introduction» à Voltaire, *Sentiment des citoyens*, Paris, Champion, 1997.

«Oui, j'ai cru de vous une Lettre qui n'en est point. M. de Condillac qui vous connaît et qui sait apprécier mieux que moi les hommes et les styles, l'a jugée de votre plume et très digne de vous. Pourquoi ne m'y serais-je pas trompé?» (CC 3443). Il est vrai, qu'à lire les lignes du pamphlet, rien ne respire le style de Rousseau, aune à laquelle ce dernier semble mesurer ses vrais amis.

F.S. E.

Le texte reproduit ci-après est celui de l'édition in-12 de 22 pages conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, inséré dans un volume factice réunissant cinq «Brochures sur J.J. Rousseau» (cote 1R 6076).
